

LAS DROIT

DOMAINE(S) :

SCIENCE - TECHNOLOGIE - SANTÉ, DROIT - ECONOMIE - GESTION

L'**UFR Simone Veil - Santé** et la **Faculté de Droit et Science Politique** proposent une **Licence Accès Santé de Droit** qui permet d'intégrer une filière médicale (médecine, maïeutique, odontologie ou pharmacie - MMOP) en suivant les enseignements de la L1 de Droit, en candidatant et suivant les enseignements de la Mineure SANTE.

Spécificités de la formation

2 lieux d'enseignement :

» **Faculté DSP**

3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

» **UFR Simone Veil - santé**

2 avenue de la Source de la Bièvre
78180 Montigny-Le-Bretonneux

Accès :

SNCF & RATP : Gare de Saint Quentin-en-Yvelines par les lignes N du Transilien (réseau Paris - Montparnasse), ligne U du Transilien (ligne La Défense - La Verrière) et ligne C du RER. Temps indicatif : environ une demi-heure de trajet depuis La Défense et depuis Paris - Montparnasse par la SNCF, depuis Javel par le RER C.

Conditions d'admission

Pour s'inscrire en LAS à l'UVSQ, l'étudiant se connecte à la plateforme Parcoursup <https://dossier.parcoursup.fr/> et constitue un dossier pour candidater.

Cette procédure concerne les bacheliers d'Ile-de-France, les bacheliers hors Ile-de-France, les étudiants en réorientation (interne et externe à l'UVSQ), les étudiants européens et les étudiants étrangers non européens qui ont obtenu un BAC français dans un lycée Français à l'étranger.

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée.

Niveau de recrutement : Bac

Dates de recrutement :

<https://www.uvsq.fr/licence-droit>

Inscription

> Consulter la rubrique inscription de l'UVSQ

Contenu de la formation

<https://www.uvsq.fr/licence-droit>

Poursuites d'études à l'UVSQ

<https://www.uvsq.fr/licence-droit>

Poursuites d'études à l'UVSQ

1- **L'étudiant valide sa majeure**, il pourra poursuivre en L2 Droit.

2- **L'étudiant valide sa majeure + sa Mineure santé :**

- » S'il est classé en rang utile dans l'une des 4 filières Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie dans laquelle ou lesquelles il aura candidaté, il sera admis et pourra intégrer la L2 de cette filière.
- » S'il n'est pas classé en rang utile dans l'une des 4 filières Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie dans laquelle ou lesquelles il aura candidaté, il ne pourra pas être admis mais il pourra intégrer la L2 de Droit et pourra y recandidater (deux chances toute au long du parcours de licence).

3- **L'étudiant ne valide pas sa majeure :**

- » il peut redoubler sa L1 de Droit sans possibilité de recandidater aux filières MMOP. Sa première candidature ne sera pas décomptée et sa prochaine candidature pourra intervenir en LAS2 et/ou en LAS3.
- » il peut se réorienter via la procédure PARCOURSUP.

Contacts administratifs

<https://www.uvsq.fr/licence-droit>